

CE QUE DISENT MM. JOSEPH CAILLAUX, LOUSTALOT ET COMBY

EXCELSIOR

Huitième année. — N° 2.585. — 10 centimes.

"Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport." — NAPOLEON.

Jeudi
13
DÉCEMBRE
1917

RÉDACTION : 20, rue d'Enghien, Paris
Téléphone : Gutenberg 0273 - 0275 - 15.00
ADMINISTRATION : 88, av. des Champs-Élysées
Téléphone : Wagram 5744 et 5745
Adresse télégraphique : EXCELSIOR-PARIS
TARIF DES ABONNEMENTS :
France... 3 mois, 10 fr.; 6 mois, 18 fr.; 1 an, 35 fr.
Etranger... 3 mois, 20 fr.; 6 mois, 36 fr.; 1 an, 70 fr.
PUBLICITÉ : 11, B¹ des Italiens. — Tél. : Cent. 80-88
PIERRE LAFITTE, FONDATEUR

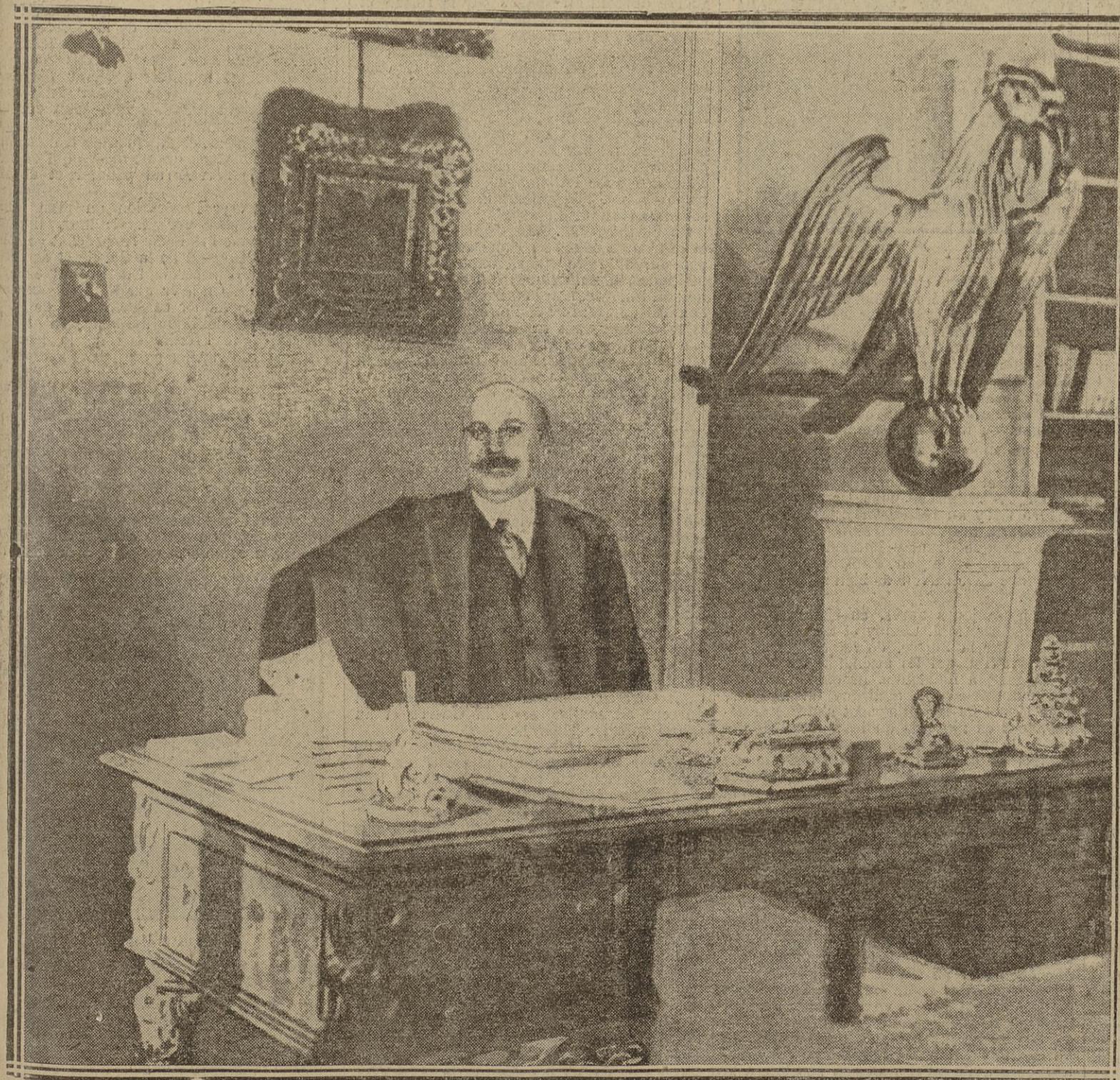
M. JOSEPH CAILLAUX SOUS L'OBJECTIF D'“EXCELSIOR”



HIER : 2 h. 50. — M. CAILLAUX SE REND A LA CHAMBRE



M. CAILLAUX A SON BUREAU, RUE ALPHONSE-DE-NEUVILLE, A PARIS



M. CAILLAUX DANS LE CABINET DE TRAVAIL DE SA RÉSIDENCE DE MAMERS

Nous publions d'autre part le texte du réquisitoire du général Dubail, gouverneur militaire de Paris, tendant à obtenir la levée de l'immunité parlementaire à l'égard de M. Caillaux. L'ex-président du Conseil, qui se trouvait à Mamers lorsque avant hier le

projet du gouvernement a été déposé sur le bureau de la Chambre, est rentré le soir même à Paris. Il quitta son domicile de la rue Alphonse-de-Neuville hier à 2 h. 50 et se rendit directement à la Chambre des députés en compagnie de son collègue, M. Dalbiez.

M. CAILLAUX DEVANT SES ÉLECTEURS (1914)

LES RÉQUISITOIRES DU GÉNÉRAL DUBAIL CONTRE MM. CAILLAUX ET LOUSTALOT

A la Chambre, M. Caillaux annonce qu'il réduira à néant les accusations dont il est l'objet.

Voici le texte des deux réquisitoires du général Dubail, gouverneur militaire de Paris, tendant à obtenir la levée de l'immunité parlementaire à l'égard de MM. Caillaux et Loustalot :

Le président du Conseil, ministre de la Guerre, à Monsieur le président de la Chambre des députés,

Monsieur le président,

J'ai l'honneur de vous transmettre la lettre par laquelle M. le général gouverneur



BOLO PACHA

militaire de Paris sollicite la suspension de l'immunité parlementaire en ce qui concerne un membre de la Chambre des députés.

Veuillez agréer, monsieur le président, l'assurance de ma haute considération.

Le président du Conseil, ministre de la Guerre,

Signé : G. CLEMENCEAU.

Paris, 10 décembre 1917.

Le général de division Dubail, gouverneur militaire de Paris,

A l'honneur d'exposer :

Au cours des informations pour intelligences et commerces avec l'ennemi suivies actuellement devant les juridictions civile et militaire, il a été découvert chez presque tous les inculpés un grand nombre de lettres émanant de M. Joseph Caillaux, député de la Sarthe, qui ne peuvent laisser aucun doute sur les relations existant entre lui et les prévenus. L'examen de cette correspondance est singulièrement troublant et devait nécessairement attirer l'attention de la justice.

Il est déjà grave qu'un homme à l'Etat de la valeur de M. Caillaux, ayant occupé les plus hautes situations de l'Etat, ayant eu l'honneur de diriger la politique de son pays et se parant volontiers de la qualité de chef d'un grand parti, entretienne des relations étroites et d'une intimité qui ne saurait être contestée avec des aventuriers français ou étrangers que leurs agissements, leurs tendances et leurs manifestations depuis le début de la guerre devaient rendre suspects à l'esprit le moins averti. Certes, on comprend qu'un homme politique important soit amené par hasard à nouer un jour des relations passagères avec un individu dont il ignore le passé, et qui, trompant sa bonne foi, cherche, sous le couvert de son nom et de son influence, à entreprendre et à réaliser les pires aventures ; mais de pareilles défaillances deviennent dangereuses lorsqu'elles se poursuivent pendant des années et lorsqu'elles conduisent leur auteur à se laisser aller aux plus regrettables compromissions.

En tout cas, si M. Caillaux peut arguer de son ignorance au début de ces relations, comment pourra-t-il expliquer qu'il ne les ait pas rompues lorsqu'il a connu les sentiments de ces hommes qu'il avait si imprudemment admis dans son intimité ? Et, cependant, les avertissements de toute nature ne lui ont pas manqué.

L'AFFAIRE BOLO

La correspondance saisie au cours de l'information suivie contre Bolo est particulièrement suggestive.

Le 1^{er} mai 1916, M. Caillaux écrit :

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Cher ami,
Je voudrais causer un peu plus longuement avec vous de votre voyage



ALMEREYDA

Voulez-vous de moi à dîner mercredi ? Un mot de réponse s. v. p. ici.

Signé : CAILLAUX.

Mamers, 1^{er} avril 1916.

Le 1^{er} mai 1916, M. Caillaux écrit encore :

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Mon cher ami,
Réunissez-moi mardi avec quelques-uns de nos amis sûrs, vous me ferez grand plaisir.

Tous mes remerciements en même temps que mes respectueux hommages à Mme Bolo pour sa gracieuse pensée, mais je viens seul à Paris.

Bien votre,
Signé : CAILLAUX.

Mamers, 1^{er} mai 1916.

Le 18 septembre 1916 :

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Mamers, 18/9 1916.

Mon cher ami,
Je crois vous avoir écrit que ma chère femme était partie pour les eaux dans un pays voisin.

Je serai à Mamers, sans en bouger, jusqu'à la fin du mois de septembre. Ne viendrez-vous pas m'y rejoindre en auto si vous rentrez à Paris avant le 1^{er} octobre ? Sinon, serez-vous à Paris entre le 1^{er} et le 5 octobre ?

Vous m'y rencontrerez et il sera nécessaire, je crois, que nous causions d'un tas de choses que je ne puis vous dire par lettre.

Mettez-moi aux pieds de Mme Bolo, rappellez-lui la très vive affection qu'Henriette a pour elle. Croyez, mon cher ami, à ma bien sincère affection.

Signé : CAILLAUX.

De Rome, le 29 octobre 1916, il écrivait :

Mon bien cher ami,

Je vous informe de mon retour à Paris, qui aura lieu dans quelques jours. Je compte en effet partir le 1^{er} novembre pour être le 3 au matin dans la capitale.

Je n'ai pas besoin de vous dire quel plaisir j'aurai à vous revoir et à causer avec vous. Mon bonheur sera complet si je ramenais avec moi ma chère femme, mais elle a encore besoin de grands ménagements et de beaucoup de repos. Je laisse donc à Rome, où il lui arrive parfois d'imaginer qu'elle recevra peut-être la visite de votre délicieuse femme.

Très votre,
Signé : CAILLAUX.

Le 26 juillet 1917 :

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Mon cher ami,

Je n'ai pu joindre... qui est absent pour un mois, mais je fais le nécessaire par ailleurs.

Avez-vous réglé l'affaire L... ? Vous savez qu'elle a pour moi une importance considérable.

Je retourne demain à Mamers après quelques jours passés à Paris où j'ai pu constater l'heureux effet de mes dernières interventions. Je vous souhaite un bon séjour à Biarritz avec votre charmante femme, aux pieds de laquelle je dépose l'hommage de ma respectueuse sympathie.

Bien cordialement,
Signé : CAILLAUX.

Cette correspondance se poursuit dans des termes identiques, même après l'instant où Bolo se trouve placé sous l'inculpation de haute trahison : il n'en est pas de plus grave à l'heure que nous traversons. La presse entière annonce que la justice est saisie : M. Caillaux, qui ne peut l'ignorer, conserve à l'inculpé le même attachement ; ses lettres revêtent le même caractère affectueux, elles témoignent d'affaires communes entre eux et de confidences échangées, entourées de précautions suffisantes pour les rendre suspectes, et le 5 août 1917, presque à la veille de son arrestation, M. Caillaux écrit de Mamers à Bolo qu'il reste enfin dans sa Théâtrale, où il a bien voulu venir l'an dernier et où son seul plaisir est encore de recevoir de temps à autre des visites.

Cher ami,

Je vous sais beaucoup de gré d'avoir si heureusement réglé l'affaire qui m'importe fort.

Je fais à nouveau le nécessaire pour que cette campagne, mais je ne crois pas qu'elle vienne du côté que vous indiquez. De son origine, telle que je la vois, je vous parlerai de vive voix.

J'espère que vous êtes bien, ainsi que votre charmante femme. Veuillez lui faire agréer mes hommages, dire mes meilleures amitiés au préfet quand vous le verrez et croyez-moi votre

Signé : CAILLAUX.

L'AFFAIRE ALMEREYDA

Que pense également des relations de M. Caillaux avec un Almereyda ! C'est à l'occasion d'un procès douloureux qu'il paraît s'être lié avec cet homme que ses origines, ses fréquentations, ses idées et ses vices rendaient indigne de toute amitié. Qu'il ait gardé une certaine reconnaissance pour les services du reste largement rétribués, qu'il lui avait rendus au moment du procès, passe encore ! Mais, lorsqu'en 1915 le Bonnet Rouge a commencé sa détestable campagne de défaillance, qui laissait prévoir déjà les trahisons du lendemain, comment si sentiments de Français ne sont-ils point révoltés et n'ont-ils point déterminé une rupture qui lui imposait la plus élémentaire prudence ? Quelles confidences lui avait-il donc faites, quelles projets avaient-ils donc forgés ensemble, quelles buts poursuivaient-ils donc tous deux, pour qu'il ait redouté de voir leur amitié troublée par quelque nuage au point de lui écrire le 4 juillet 1915 : « J'éprouve de la peine à l'idée que très involontairement je vous ai causé du chagrin, et je suis sûr que vous ne serez pas moins contristé de m'avoir meurtri. »

M. Caillaux écrit en effet à Almereyda le 27 juillet 1915 :

Mamers, le 27 juillet 1915.

Mon cher ami,

Je vous remercie de votre article très bien venu

« Ah ! ces Anglais ! » et je vous prie d'en remercier votre collaborateur dont j'ai, une fois de plus, l'occasion d'apprécier le talent...

Bien à vous,
Signé : CAILLAUX.

Le 6 août 1915 :

Cher ami,

Mon correspondant habituel m'a écrit une lettre fort intéressante dont je vous envoie les passages les plus notables. La réconciliation du Cobourg avec Rome paraît être, en effet, le grand fait, la marque et la condition de la transformation de la politique balkanique. Vous jugerez peut-être qu'il y a matière à un article sensationnel.

Bien à vous,
Signé : CAILLAUX.

Le 16 mars 1916, de Mamers :

Merci, mon cher directeur et ami. J'étais informé que l'on repérait ces stupides paroissiers.

je ne crois pas cependant qu'on en relâche un aussi grand nombre dans la circulation. Je songe à une réponse et serai heureux d'en causer avec

vous. Pouvez-vous passer rue A. de Neuville mercredi ou vendredi matin ? Vous êtes assuré de me trouver.

Bien à vous,
Signé : CAILLAUX.

Le 17 juillet 1916, de Mamers :

Tous mes meilleurs et très vifs remerciements, mon cher directeur et ami, pour votre numéro de dimanche. Vous avez admirablement mis en lumière les idées maîtresses de papier.

Bien à vous,
Signé : CAILLAUX.

Le 3 février 1917, de Paris :

Mon cher ami,

Vos articles sont tout à fait bien. Pourquoi ne les envoyez-vous pas à tous les députés et sénateurs ? Je vous y engagerais si... cela ne devait comporter de frais.

Bien à vous,
Signé : CAILLAUX.

Le 24 mars 1917, de Paris :

Mon cher ami,

C'est parfait. Vous pouvez utiliser à votre gré ma lettre et les citations.

Bien à vous,
Signé : CAILLAUX.

Comment expliquer, après ces citations,

que M. Caillaux ait pu le 23 novembre 1917, dans une lettre rendue publique, écrire à propos de ses relations avec le Bonnet Rouge :

« III. — L'affaire du Bonnet Rouge.

Le Bonnet Rouge fut conduit, à partir du début des hostilités, à chercher et à trouver des concours et des directions ailleurs. En indiquant que je ne lui ai fourni aucun subside, que je n'ai exercé aucune action sur lui depuis juillet 1914, je n'entends — cela va sans dire — critiquer ni désapprouver qui ce soit ce qui est évidemment une vérité incontestable.

La sympathie de M. Caillaux s'étend du reste à tout l'entourage d'Almereyda ; dans cette maison du Bonnet Rouge, où les cofrères sont pleins d'argent allemand, il ne compte que des amis ; il est en correspondance amicale avec Landau ; il aide de ses deniers à la fondation de la Tranchée Républicaine et il reçoit, un jour, chez lui, à Mamers, Duval, Marion, Landau, Goldsky, toute la bande venue de Paris, en automobile, pour lui rendre visite.

Au début, on pouvait ne voir dans les agissements de M. Caillaux que de regrettables et coupables imprudences ; mais une nouvelle information, ouverte ces jours derniers, est encore venue les aggraver.

L'AFFAIRE CAVALLINI

Les investigations poursuivies par M. le capitaine Bouichardon dans l'affaire Bolo l'ont amené à établir qu'un sieur Cavallini,

ex-député italien, avait, depuis le début de l'année 1915, joué un rôle important dans les tractations de Bolo avec les empires centraux,

par l'intermédiaire de l'ancien khédive, réfugié en Suisse et devenu un agent de l'Allemagne. La culpabilité de Cavallini paraît dès à présent certaine et une double information, pour intelligences avec l'ennemi, est déjà établie.

Le 26 juillet 1917 :

Mon cher ami,

Le capitaine Bouichardon dans l'affaire Bolo

l'ont amené à établir qu'un sieur Cavallini,

ex-député italien, avait, depuis le début de l'année 1915, joué un rôle important dans les tractations de Bolo avec les empires centraux,

par l'intermédiaire de l'ancien khédive, réfugié en Suisse et devenu un agent de l'Allemagne. La culpabilité de Cavallini paraît dès à présent certaine et une double information, pour intelligences avec l'ennemi, est déjà établie.

Le capitaine Bouichardon dans l'affaire Bolo

l'ont amené à établir qu'un sieur Cavallini,

ex-député italien, avait, depuis le début de l'année 1915, joué un rôle important dans les tractations de Bolo avec les empires centraux,

par l'intermédiaire de l'ancien khédive, réfugié en Suisse et devenu un agent de l'Allemagne. La culpabilité de Cavallini paraît dès à présent certaine et une double information, pour intelligences avec l'ennemi, est déjà établie.

Le capitaine Bouichardon dans l'affaire Bolo

l'ont amené à établir qu'un sieur Cavallini,

ex-député italien, avait, depuis le début de l'année 1915, joué un rôle important dans les tractations de Bolo avec les empires centraux,

par l'intermédiaire de l'ancien khédive, réfugié en Suisse et devenu un agent de l'Allemagne. La culpabilité de Cavallini paraît dès à présent certaine et une double information, pour intelligences avec l'ennemi, est déjà établie.

Le capitaine Bouichardon dans l'affaire Bolo

l'ont amené à établir qu'un sieur Cavallini,

ex-député italien, avait, depuis le début de l'année 1915, joué un rôle important dans les tractations de Bolo avec les empires centraux,

par l'intermédiaire de l'ancien khédive, réfugié en Suisse et devenu un agent

5 HEURES DU MATIN DERNIÈRE HEURE 5 HEURES DU MATIN

graves à la charge de M. Joseph Caillaux d'avoir, pendant la guerre actuelle, pour suivre la destruction de nos alliances en cours d'action militaire, et ainsi secondé le progrès des armes de l'ennemi, crimes prévus et réprimés par les articles 76, 77, 78, 79 du Code pénal, 205 et 64 du Code du juge militaire.

Mais aux termes de l'article 14 de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875, aucune poursuite ne peut être exercée contre M. Caillaux, député, sans l'autorisation de la Chambre des députés dont il fait partie.

En conséquence, le soussigné à l'honneur de solliciter de la Chambre des députés l'autorisation nécessaire pour poursuivre M. Caillaux sous l'inculpation du crime ci-dessus spécifié.

Fait au quartier général du G. M. P. Paris, le 10 décembre 1917.

Signé : DUBAIL.

CONTRE M. LOUSTALOT

Paris, le 11 décembre 1917.
Le président du Conseil, ministre de la Guerre, à M. le président de la Chambre des députés.

Monsieur le président,
J'ai l'honneur de vous transmettre la lettre par laquelle M. le général gouverneur militaire de Paris sollicite la suspension de l'immunité parlementaire en ce qui concerne un membre de la Chambre des députés.

Veuillez agréer, monsieur le président, l'assurance de ma haute considération.

Le président du Conseil, ministre de la Guerre.
Signé : G. CLEMENCEAU.

Paris, le 10 décembre 1917.

Le général de division Dubail, gouverneur militaire de Paris,

L'honneur d'exposer :

M. Loustalot était en relations avec Cavallini, actuellement inculpé d'intelligence avec l'ennemi en France et en Italie. Cavallini lui-même était en relations avec Bolo, et ces deux hommes agissaient à la fois séparément et de concert.

Au mois de novembre 1916, on voit M. Loustalot avec Cavallini chez Larue, en compagnie de M. Caillaux, de M. Paul Comby et d'un sieur Arturo Levy, prendre part à un déjeuner où auraient été traitées diverses affaires dont le caractère n'a pu encore être exactement défini.

Il résulte de l'information suivie contre Bolo par M. le capitaine Bouchardon qu'à la fin de 1916 M. Loustalot serait entré, par l'intermédiaire de Cavallini, en rapport direct avec l'ex-khédive d'Egypte Abbas Hilmi, en vue de négociations sur l'objet et le caractère desquelles la justice a le devoir de faire la lumière.

En dépit des avertissements qui reconnaissent lui avoir été données, M. Loustalot s'est rendu en Suisse, au mois de décembre 1916, en compagnie de M. Paul Comby ; il y a rencontré à Lausanne Cavallini, qui les attendait sur le quai de la gare. Un entretien leur fut aussitôt ménagé par lui avec l'ex-khédive Abbas Hilmi, et cet entretien eut effectivement lieu à Montreux.

En outre, également à Lausanne, M. Loustalot s'entrevoya avec Yaghem Mohamed Basha, personnage de l'entourage du khédive, et la conversation porta, suivant ses propres déclarations, sur les buts de guerre allemands.

Or, M. Loustalot ne pouvait pas ignorer l'attitude hostile prise par l'ex-khédive, dont le rôle dès le début de la guerre lui imprime nettement le caractère d'agent à la solde de l'Allemagne.

Il ne pouvait ignorer davantage les manœuvres dirigées par Abbas Hilmi et les autres agents sous ses ordres contre l'Entente et spécialement contre l'Angleterre.

Entendu à titre de témoin par le rapporteur près le troisième conseil de guerre au cours de l'information suivie contre Bolo, M. Loustalot a expliqué son voyage et ses entrevues par son désir d'être fixé sur la nature et l'importance des propositions du khédive.

Ces explications ne sauraient suffire à la justice à l'heure où il est permis d'affirmer que les manœuvres organisées par nos ennemis ont abouti aux trahisons dès à présent reconnues à la charge de Bolo et de Cavallini.

Il paraît dès lors indispensable, en présence des présomptions graves d'intelligence avec l'ennemi résultant des agissements de M. Loustalot, de faire la pleine lumière sur une information régulière ouverte en vertu des articles 76, 77, 78, 79 du Code pénal, 64 et 205 du Code de justice militaire.

Mais, aux termes de l'article 14 de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875, aucune poursuite ne peut être exercée contre M. Loustalot, député, sans l'autorisation de la Chambre des députés, dont il fait partie.

En conséquence, le soussigné à l'honneur de solliciter de la Chambre des députés l'autorisation nécessaire pour poursuivre M. Loustalot sous l'inculpation du crime ci-dessus spécifié.

Fait au quartier général du G. M. P. Paris, le 10 décembre 1917.

Signé : DUBAIL.

CHEZ M. CAILLAUX

Dans la matinée d'hier, nous nous sommes présentés au domicile de l'ancien président du Conseil avec l'intention de recueillir de sa bouche son sentiment sur la grave mesure prise à son égard.

Prévenant toute question de notre part, M. Caillaux nous ait sa résolution de ne se prêter à aucune interview.

De ses lèvres cependant tombèrent quelques mots. Il ne nous paraît pas inexact de les interpréter ainsi :

« Port de ma conscience, je n'ai rien à redire d'un échafaudage de ragots qui, seul, a pu servir de base à l'extraordinaire accusation portée contre moi.

LA JOURNÉE JUDICIAIRE

Le capitaine Bouchardon a entendu, hier matin, M. Berthelier, publiciste, et hier après-midi plusieurs témoins, dont M. Jean Pinot et M. Esseoul. Le capitaine Larcher a interrogé Gaston Moufflard au sujet de l'affaire Hélène Brion. Le capitaine Mangin-Bocquet a perquisitionné dans les bureaux des perles Técla, puis au domicile particulier de Goldsoll M. Priolet de son côté. Ces opérations se poursuivront aujourd'hui.

L'actualité nous oblige à remettre à demain la publication d'un extrait de la Flamme au poing, qui vient d'obtenir le Prix Goncourt. Nous sommes heureux, en outre, d'annoncer à nos lecteurs que le bénéfice de ce prix,

M. HENRY MALHERBE donnera dorénavant un conte chaque mois à EXCELSIOR.

DES CONTINGENTS JAPONAIS DÉBARQUENT À VLADIVOSTOK

Le Japon prend des précautions en présence de la décomposition de la Russie.

LONDRES, 12 décembre. — Le correspondant du *Times* à Washington adresse à son journal la dépêche suivante :

L'ambassade japonaise annonce l'arrivée de troupes japonaises à Vladivostok.

Depuis quelque temps les Japonais ont employé des soldats du génie aux travaux du port et au terminus du Transsibérien. Aussi, techniquement parlant, ces troupes frâches ne constituent que des renforts.

En réalité, cette mesure signifie : « Pas d'influence maximaliste sur Vladivostok et sur le Transsibérien. »

Le Japon est resté en pourparlers constants avec les Etats-Unis au sujet de la phase délicate que traverse actuellement la situation de la Russie.

Il est naturel que le Japon prenne de sérieuses précautions en présence de la décomposition de la Russie, qui met en danger ses intérêts en Mandchourie et dans les chemins de fer mandchouris, reliés au Transsibérien dont Vladivostok est le point terminus.]

Tcherbatchef serait nommé généralissime

BALE, 12 décembre. — Une dépêche de Copenhague via Berlin dit que la démobilisation russe est déjà commencée. Le général Tcherbatchef a été nommé généralissime avec l'appui des alliés impériaux ; il a reçu plusieurs pouvoirs pour élargir les négociations de paix avec l'Allemagne, mais seulement pour le front russe.

Declarations de M. Orlando à la Chambre italienne

ROME, 12 décembre. — C'est aujourd'hui qu'il a lieu la rentrée de la Chambre italienne. M. Orlando a fait d'importantes déclarations. Il a exprimé notamment la reconnaissance de l'Italie envers la France et l'Angleterre pour leur coopération sur le front italien, et il a exprimé des projets de paix avec la Turquie. Il me semble que ça valait la peine... C'est vrai ! dit M. Charles Benoist.

Cette simple interruption provoque des clameurs sur les bancs de l'extrême-gauche.

— Si j'avais été présent, répète M. Caillaux, j'aurais bondi à la tribune. L'heure est passée... C'est vrai ! dit M. Charles Benoist.

Cette simple interruption provoque des clameurs sur les bancs de l'extrême-gauche.

— Si j'avais été présent, répète M. Caillaux, j'aurais bondi à la tribune. L'heure est passée... C'est vrai ! dit M. Charles Benoist.

Cette simple interruption provoque des clameurs sur les bancs de l'extrême-gauche.

— Si j'avais été présent, répète M. Caillaux, j'aurais bondi à la tribune. L'heure est passée... C'est vrai ! dit M. Charles Benoist.

Cette simple interruption provoque des clameurs sur les bancs de l'extrême-gauche.

— Si j'avais été présent, répète M. Caillaux, j'aurais bondi à la tribune. L'heure est passée... C'est vrai ! dit M. Charles Benoist.

Cette simple interruption provoque des clameurs sur les bancs de l'extrême-gauche.

— Si j'avais été présent, répète M. Caillaux, j'aurais bondi à la tribune. L'heure est passée... C'est vrai ! dit M. Charles Benoist.

Cette simple interruption provoque des clameurs sur les bancs de l'extrême-gauche.

— Si j'avais été présent, répète M. Caillaux, j'aurais bondi à la tribune. L'heure est passée... C'est vrai ! dit M. Charles Benoist.

Cette simple interruption provoque des clameurs sur les bancs de l'extrême-gauche.

— Si j'avais été présent, répète M. Caillaux, j'aurais bondi à la tribune. L'heure est passée... C'est vrai ! dit M. Charles Benoist.

Cette simple interruption provoque des clameurs sur les bancs de l'extrême-gauche.

— Si j'avais été présent, répète M. Caillaux, j'aurais bondi à la tribune. L'heure est passée... C'est vrai ! dit M. Charles Benoist.

Cette simple interruption provoque des clameurs sur les bancs de l'extrême-gauche.

— Si j'avais été présent, répète M. Caillaux, j'aurais bondi à la tribune. L'heure est passée... C'est vrai ! dit M. Charles Benoist.

Cette simple interruption provoque des clameurs sur les bancs de l'extrême-gauche.

— Si j'avais été présent, répète M. Caillaux, j'aurais bondi à la tribune. L'heure est passée... C'est vrai ! dit M. Charles Benoist.

Cette simple interruption provoque des clameurs sur les bancs de l'extrême-gauche.

— Si j'avais été présent, répète M. Caillaux, j'aurais bondi à la tribune. L'heure est passée... C'est vrai ! dit M. Charles Benoist.

Cette simple interruption provoque des clameurs sur les bancs de l'extrême-gauche.

— Si j'avais été présent, répète M. Caillaux, j'aurais bondi à la tribune. L'heure est passée... C'est vrai ! dit M. Charles Benoist.

Cette simple interruption provoque des clameurs sur les bancs de l'extrême-gauche.

— Si j'avais été présent, répète M. Caillaux, j'aurais bondi à la tribune. L'heure est passée... C'est vrai ! dit M. Charles Benoist.

Cette simple interruption provoque des clameurs sur les bancs de l'extrême-gauche.

— Si j'avais été présent, répète M. Caillaux, j'aurais bondi à la tribune. L'heure est passée... C'est vrai ! dit M. Charles Benoist.

Cette simple interruption provoque des clameurs sur les bancs de l'extrême-gauche.

— Si j'avais été présent, répète M. Caillaux, j'aurais bondi à la tribune. L'heure est passée... C'est vrai ! dit M. Charles Benoist.

Cette simple interruption provoque des clameurs sur les bancs de l'extrême-gauche.

— Si j'avais été présent, répète M. Caillaux, j'aurais bondi à la tribune. L'heure est passée... C'est vrai ! dit M. Charles Benoist.

Cette simple interruption provoque des clameurs sur les bancs de l'extrême-gauche.

— Si j'avais été présent, répète M. Caillaux, j'aurais bondi à la tribune. L'heure est passée... C'est vrai ! dit M. Charles Benoist.

Cette simple interruption provoque des clameurs sur les bancs de l'extrême-gauche.

— Si j'avais été présent, répète M. Caillaux, j'aurais bondi à la tribune. L'heure est passée... C'est vrai ! dit M. Charles Benoist.

Cette simple interruption provoque des clameurs sur les bancs de l'extrême-gauche.

— Si j'avais été présent, répète M. Caillaux, j'aurais bondi à la tribune. L'heure est passée... C'est vrai ! dit M. Charles Benoist.

Cette simple interruption provoque des clameurs sur les bancs de l'extrême-gauche.

— Si j'avais été présent, répète M. Caillaux, j'aurais bondi à la tribune. L'heure est passée... C'est vrai ! dit M. Charles Benoist.

Cette simple interruption provoque des clameurs sur les bancs de l'extrême-gauche.

— Si j'avais été présent, répète M. Caillaux, j'aurais bondi à la tribune. L'heure est passée... C'est vrai ! dit M. Charles Benoist.

Cette simple interruption provoque des clameurs sur les bancs de l'extrême-gauche.

— Si j'avais été présent, répète M. Caillaux, j'aurais bondi à la tribune. L'heure est passée... C'est vrai ! dit M. Charles Benoist.

Cette simple interruption provoque des clameurs sur les bancs de l'extrême-gauche.

— Si j'avais été présent, répète M. Caillaux, j'aurais bondi à la tribune. L'heure est passée... C'est vrai ! dit M. Charles Benoist.

Cette simple interruption provoque des clameurs sur les bancs de l'extrême-gauche.

— Si j'avais été présent, répète M. Caillaux, j'aurais bondi à la tribune. L'heure est passée... C'est vrai ! dit M. Charles Benoist.

Cette simple interruption provoque des clameurs sur les bancs de l'extrême-gauche.

— Si j'avais été présent, répète M. Caillaux, j'aurais bondi à la tribune. L'heure est passée... C'est vrai ! dit M. Charles Benoist.

Cette simple interruption provoque des clameurs sur les bancs de l'extrême-gauche.

— Si j'avais été présent, répète M. Caillaux, j'aurais bondi à la tribune. L'heure est passée... C'est vrai ! dit M. Charles Benoist.

Cette simple interruption provoque des clameurs sur les bancs de l'extrême-gauche.

— Si j'avais été présent, répète M. Caillaux, j'aurais bondi à la tribune. L'heure est passée... C'est vrai ! dit M. Charles Benoist.

Cette simple interruption provoque des clameurs sur les bancs de l'extrême-gauche.

— Si j'avais été présent, répète M. Caillaux, j'aurais bondi à la tribune. L'heure est passée... C'est vrai ! dit M. Charles Benoist.

Cette simple interruption provoque des clameurs sur les bancs de l'extrême-g

LES COURS

— S. M. le roi Pierre de Serbie vient d'arriver à Athènes et s'est installé à la villa Castella, près de Phalère, où le souverain passera l'hiver.

INFORMATIONS

— Le général Ferraton, médecin inspecteur du service de santé, a remis la croix de guerre à Mme A. Cochet, infirmière à l'hôpital maritime de Zuydecoote. Mme Cochet fut blessée, le 9 novembre, au cours du bombardement par avion du sanatorium, alors que, sans se soucier des engins meurtriers envoyés par les Allemands, elle continuait à s'acquitter tout normalement de sa tâche.

NAISSANCES

— La marquise de Lespinays a donné le jour à une fille.

MARIAGES

— Hier a été célébré, à la mairie du Panthéon, le mariage de Mlle Andrée Chaumet, fille de M. Charles Chaumet, député de la Gironde, ancien ministre de la Marine, avec M. Raymond de Puymal, lieutenant au 109^e régiment d'infanterie, décoré de la croix de guerre.

— Les témoins de la mariée étaient : M. Painlevé, membre de l'Institut, ancien président du Conseil, et le docteur André Got ; ceux du marié : M. Steeg, sénateur, ancien ministre, et M. Barbier, directeur de l'agence Hayas.

— On annonce les fiançailles de M. Paul de Lamarzelle, sous-lieutenant au 21^e régiment d'infanterie, décoré de la croix de guerre, fils de M. de Lamarzelle, député du Morbihan, et de Mme, née Halley, avec Mme Morice David, fille du colonel David et de Mme, née Allard.

— En l'église Saint-François-de-Sales vient d'être bénie le mariage de M. Robert du Maroussen, maréchal des logis, pilote aviateur, décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre, fils de M. du Maroussen, vice-président de la Société d'économie sociale, et de Mme, née de Saint-Genest, avec Mme Marcella Binon, fille de M. Albert Binon et de Mme, née Pierru.

DEUILS

— Un service sera célébré, demain vendredi, à 9 heures, en l'église de Saint-Germain-des-Prés, pour les Anciens Elèves de l'Ecole des Chartes tués au service de la patrie, et pour tous les archivistes-paléographes défunts.

Nous apprenons la mort :

De la marquise de Turenne d'Aynac, née de Courcy, qui vient de succomber près de Florence. Elle était la femme du marquis de Turenne d'Aynac, ministre plénipotentiaire, et la mère du comte Negroni et de la marquise de Nicolay ;

Du capitaine du Luc, du 401^e d'infanterie, officier de la Légion d'honneur, tombé au combat d'honneur dans les Flandres ;

Du commandant Roche des Breux, officier de la Légion d'honneur, décédé à soixante-quatorze ans ;

De M. Lancronen, ingénieur en chef des ponts et chaussées, officier de la Légion d'honneur.

BIENFAISANCE

— Sous la présidence de S. Exc. M. Antonesco, ministre de Roumanie, et de Mme Antonesco, veuve de charité, 15, place Vendôme, comprenant des broderies roumaines, objets de luxe, d'alimentation, etc., aujourd'hui jeudi et demain vendredi, de 2 h. 1/2 à 7 heures, en faveur des œuvres Comité d'assistance à la Croix-Rouge roumaine et Secours aux ambulances de Roumanie, placées sous le haut patronage de S. M. la reine de Roumanie.

— Une vente organisée par l'Union amicale d'Alsace-Lorraine aura lieu, aujourd'hui jeudi, demain vendredi et dimanche 16 décembre, à la salle des fêtes de la mairie du dixième arrondissement, 72, rue du Faubourg-Saint-Martin.

Un comptoir Paul-Déroulède sera ouvert au profit de l'Œuvre fondée par la sour de grand patriote, qui y vendra elle-même des ouvrages de Paul-Déroulède et des gravures des Alsaciens Zislin et Hansi.

— L'œuvre L'Enfant du soldat fait en ce moment sa vente de Noël et de nouvelle année, 196, boulevard Saint-Germain. Aux comptoirs : laines variées, bonneterie pour soldats et blessés, jouets, livres d'épreuves, etc. Tous les jours, sauf les jours fériés, de 10 heures à midi et de 2 heures à 6 heures.

Cam. autos à v. occ., 27 bis, Rte. Révolte, Levallois.

A VENDRE
a des conditions exceptionnelles de bon marché
pour argent de suite
RICHE MOBILIER
Salons, dont un superbe Aubusson, Salles à manger (un remarquable), 3 Chambres, Cabinets de travail, Bronzes, Lustres, belles Bergères, Objets d'Art, Argenterie, Meubles divers.
GARDE-MEUBLE DE L'ÉTOILE, r. de Douai, 44

FIVE O'CLOCK TEA
"GRAND CAFÉ"
1, rue Scribe 14, boulevard des Capucines

JE GUERIS LA HERNIE
Nouvelle Méthode de Ch. Courtois, Spécialiste,
30, Faubourg Montmartre, 30, Paris (1^e étage).
Cabinet ouvert tous les jours de 9 à 11 et de 2 à 6 heures.

CONSTIPATION Le plus doux, agréable et efficace des laxatifs.
Comprimés DOZELLES, la bte 2 fr. 20, imp. comp.
Les exiger sur place, ou ec. Laborato. Données. 30, Brie, 1, 100.

ARBITREZ rapportant pas de Nouvelle RENTE (titres anstro-hongrois, ottomans bulgares etc.)
ACHAT et VENTE de nos titres non cotés

RIDES-UNE DAME, ayant haïti Pékin, indique gratis PROCÉDÉ CHINOIS
infallible pour enlever Rides, Taches, traces de Petite Vérole et avoir un TEINT IDÉAL. Écrits : CHINESS DAHA, 16, r. Mazagran, PARIS (X^e)

LE "REGYL" guérit maladies d'
Laboratoires FIEVET, 58, r. Réaumur.

ESTOMAC anciennes
La bte 6 fr. 50, mand.

EXCELSIOR
LES TROUPES ALLIÉES EN ITALIE. — DES ANGLAIS TRAVERSENT ARCOLE

ARTILLERIE BRITANNIQUE TRAVERSANT LE VILLAGE LE MONUMENT D'ARCOLE
Après avoir été reçues avec enthousiasme par la population italienne, les troupes françaises et britanniques furent immédiatement dirigées vers les différents secteurs où elles sont entrées en ligne

depuis plusieurs jours. C'est en gagnant le chemin du front que cette colonne d'artillerie britannique traversa le village d'Arcole, où un monument commémoratif rappelle la victoire de Bonaparte en 1796.

Depuis plusieurs jours. C'est en gagnant le chemin du front que cette colonne d'artillerie britannique traversa le village d'Arcole, où un monument commémoratif rappelle la victoire de Bonaparte en 1796.

Depuis plusieurs jours. C'est en gagnant le chemin du front que cette colonne d'artillerie britannique traversa le village d'Arcole, où un monument commémoratif rappelle la victoire de Bonaparte en 1796.

Depuis plusieurs jours. C'est en gagnant le chemin du front que cette colonne d'artillerie britannique traversa le village d'Arcole, où un monument commémoratif rappelle la victoire de Bonaparte en 1796.

Depuis plusieurs jours. C'est en gagnant le chemin du front que cette colonne d'artillerie britannique traversa le village d'Arcole, où un monument commémoratif rappelle la victoire de Bonaparte en 1796.

Depuis plusieurs jours. C'est en gagnant le chemin du front que cette colonne d'artillerie britannique traversa le village d'Arcole, où un monument commémoratif rappelle la victoire de Bonaparte en 1796.

Depuis plusieurs jours. C'est en gagnant le chemin du front que cette colonne d'artillerie britannique traversa le village d'Arcole, où un monument commémoratif rappelle la victoire de Bonaparte en 1796.

Depuis plusieurs jours. C'est en gagnant le chemin du front que cette colonne d'artillerie britannique traversa le village d'Arcole, où un monument commémoratif rappelle la victoire de Bonaparte en 1796.

Depuis plusieurs jours. C'est en gagnant le chemin du front que cette colonne d'artillerie britannique traversa le village d'Arcole, où un monument commémoratif rappelle la victoire de Bonaparte en 1796.

Depuis plusieurs jours. C'est en gagnant le chemin du front que cette colonne d'artillerie britannique traversa le village d'Arcole, où un monument commémoratif rappelle la victoire de Bonaparte en 1796.

Depuis plusieurs jours. C'est en gagnant le chemin du front que cette colonne d'artillerie britannique traversa le village d'Arcole, où un monument commémoratif rappelle la victoire de Bonaparte en 1796.

Depuis plusieurs jours. C'est en gagnant le chemin du front que cette colonne d'artillerie britannique traversa le village d'Arcole, où un monument commémoratif rappelle la victoire de Bonaparte en 1796.

Depuis plusieurs jours. C'est en gagnant le chemin du front que cette colonne d'artillerie britannique traversa le village d'Arcole, où un monument commémoratif rappelle la victoire de Bonaparte en 1796.

Depuis plusieurs jours. C'est en gagnant le chemin du front que cette colonne d'artillerie britannique traversa le village d'Arcole, où un monument commémoratif rappelle la victoire de Bonaparte en 1796.

Depuis plusieurs jours. C'est en gagnant le chemin du front que cette colonne d'artillerie britannique traversa le village d'Arcole, où un monument commémoratif rappelle la victoire de Bonaparte en 1796.

Depuis plusieurs jours. C'est en gagnant le chemin du front que cette colonne d'artillerie britannique traversa le village d'Arcole, où un monument commémoratif rappelle la victoire de Bonaparte en 1796.

Depuis plusieurs jours. C'est en gagnant le chemin du front que cette colonne d'artillerie britannique traversa le village d'Arcole, où un monument commémoratif rappelle la victoire de Bonaparte en 1796.

Depuis plusieurs jours. C'est en gagnant le chemin du front que cette colonne d'artillerie britannique traversa le village d'Arcole, où un monument commémoratif rappelle la victoire de Bonaparte en 1796.

Depuis plusieurs jours. C'est en gagnant le chemin du front que cette colonne d'artillerie britannique traversa le village d'Arcole, où un monument commémoratif rappelle la victoire de Bonaparte en 1796.

Depuis plusieurs jours. C'est en gagnant le chemin du front que cette colonne d'artillerie britannique traversa le village d'Arcole, où un monument commémoratif rappelle la victoire de Bonaparte en 1796.

Depuis plusieurs jours. C'est en gagnant le chemin du front que cette colonne d'artillerie britannique traversa le village d'Arcole, où un monument commémoratif rappelle la victoire de Bonaparte en 1796.

Depuis plusieurs jours. C'est en gagnant le chemin du front que cette colonne d'artillerie britannique traversa le village d'Arcole, où un monument commémoratif rappelle la victoire de Bonaparte en 1796.

Depuis plusieurs jours. C'est en gagnant le chemin du front que cette colonne d'artillerie britannique traversa le village d'Arcole, où un monument commémoratif rappelle la victoire de Bonaparte en 1796.

Depuis plusieurs jours. C'est en gagnant le chemin du front que cette colonne d'artillerie britannique traversa le village d'Arcole, où un monument commémoratif rappelle la victoire de Bonaparte en 1796.

Depuis plusieurs jours. C'est en gagnant le chemin du front que cette colonne d'artillerie britannique traversa le village d'Arcole, où un monument commémoratif rappelle la victoire de Bonaparte en 1796.

Depuis plusieurs jours. C'est en gagnant le chemin du front que cette colonne d'artillerie britannique traversa le village d'Arcole, où un monument commémoratif rappelle la victoire de Bonaparte en 1796.

Depuis plusieurs jours. C'est en gagnant le chemin du front que cette colonne d'artillerie britannique traversa le village d'Arcole, où un monument commémoratif rappelle la victoire de Bonaparte en 1796.

Depuis plusieurs jours. C'est en gagnant le chemin du front que cette colonne d'artillerie britannique traversa le village d'Arcole, où un monument commémoratif rappelle la victoire de Bonaparte en 1796.

Depuis plusieurs jours. C'est en gagnant le chemin du front que cette colonne d'artillerie britannique traversa le village d'Arcole, où un monument commémoratif rappelle la victoire de Bonaparte en 1796.

Depuis plusieurs jours. C'est en gagnant le chemin du front que cette colonne d'artillerie britannique traversa le village d'Arcole, où un monument commémoratif rappelle la victoire de Bonaparte en 1796.

Depuis plusieurs jours. C'est en gagnant le chemin du front que cette colonne d'artillerie britannique traversa le village d'Arcole, où un monument commémoratif rappelle la victoire de Bonaparte en 1796.

Depuis plusieurs jours. C'est en gagnant le chemin du front que cette colonne d'artillerie britannique traversa le village d'Arcole, où un monument commémoratif rappelle la victoire de Bonaparte en 1796.

Depuis plusieurs jours. C'est en gagnant le chemin du front que cette colonne d'artillerie britannique traversa le village d'Arcole, où un monument commémoratif rappelle la victoire de Bonaparte en 1796.

Depuis plusieurs jours. C'est en gagnant le chemin du front que cette colonne d'artillerie britannique traversa le village d'Arcole, où un monument commémoratif rappelle la victoire de Bonaparte en 1796.

Depuis plusieurs jours. C'est en gagnant le chemin du front que cette colonne d'artillerie britannique traversa le village d'Arcole, où un monument commémoratif rappelle la victoire de Bonaparte en 1796.

Depuis plusieurs jours. C'est en gagnant le chemin du front que cette colonne d'artillerie britannique traversa le village d'Arcole, où un monument commémoratif rappelle la victoire de Bonaparte en 1796.

Depuis plusieurs jours. C'est en gagnant le chemin du front que cette colonne d'artillerie britannique traversa le village d'Arcole, où un monument commémoratif rappelle la victoire de Bonaparte en 1796.

Depuis plusieurs jours. C'est en gagnant le chemin du front que cette colonne d'artillerie britannique traversa le village d'Arcole, où un monument commémoratif rappelle la victoire de Bonaparte en 1796.

Depuis plusieurs jours. C'est en gagnant le chemin du front que cette colonne d'artillerie britannique traversa le village d'Arcole, où un monument commémoratif rappelle la victoire de Bonaparte en 1796.

Depuis plusieurs jours. C'est en gagnant le chemin du front que cette colonne d'artillerie britannique traversa le village d'Arcole, où un monument commémoratif rappelle la victoire de Bonaparte en 1796.

Depuis plusieurs jours. C'est en gagnant le chemin du front que cette colonne d'artillerie britannique traversa le village d'Arcole, où un monument commémoratif rappelle la victoire de Bonaparte en 1796.

Depuis plusieurs jours. C'est en gagnant le chemin du front que cette colonne d'artillerie britannique traversa le village d'Arcole, où un monument commémoratif rappelle la victoire de Bonaparte en 1796.

Depuis plusieurs jours. C'est en gagnant le chemin du front que cette colonne d'artillerie britannique traversa le village d'Arcole, où un monument commémoratif rappelle la victoire de Bonaparte en 1796.

Depuis plusieurs jours. C'est en gagnant le chemin du front que cette colonne d'artillerie britannique traversa le village d'Arcole, où un monument commémoratif rappelle la victoire de Bonaparte en 1796.

Depuis plusieurs jours. C'est en gagnant le chemin du front que cette colonne d'artillerie britannique traversa le village d'Arcole, où un monument commémoratif rappelle la victoire de Bonaparte en 1796.

Depuis plusieurs jours. C'est en gagnant le chemin du front que cette colonne d'artillerie britannique traversa le village d'Arcole, où un monument commémoratif rappelle la victoire de Bonaparte en 1796.

Depuis plusieurs jours. C'est en gagnant le chemin du front que cette colonne d'artillerie britannique traversa le village d'Arcole, où un monument commémoratif rappelle la victoire de Bonaparte en 1796.

Depuis plusieurs jours. C'est en gagnant le chemin du front que cette colonne d'artillerie britannique traversa le village d'Arcole, où un monument commémoratif rappelle la victoire de Bonaparte en 1796.

Depuis plusieurs jours. C'est en gagnant le chemin du front que cette colonne d'artillerie britannique traversa le village d'Arcole, où un monument commémoratif rappelle la victoire de Bonaparte en 1796.

Depuis plusieurs jours. C'est en gagnant le chemin du front que cette colonne d'artillerie britannique traversa le village d'Arcole, où un monument commémoratif rappelle la victoire de Bonaparte en 1796.

Depuis plusieurs jours. C'est en gagnant le chemin du front que cette colonne d'artillerie britannique traversa le village d'Arcole, où un monument commémoratif rappelle la victoire de Bonaparte en